



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 41

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 18 décembre 2019

## OBJET :

DE-19-12-1-54) AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS  
PLURIANUELLE AVEC LE VINCENNES VOLLEY CLUB

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix-huit décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), Mme TOP (pouvoir à M. DENHEZ).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20191218-lmc1H6898H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 20/12/2019  
Date de Publication : 20/12/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du 10 avril 2019 approuvant la convention d'objectifs pluriannuelle avec le *Vincennes volley club* ;

Vu la délibération en date du 25 septembre 2019 approuvant l'avenant n°1 à la convention d'objectifs pluriannuelle modifiant l'annexe n°1 intitulé « Mise à disposition d'équipements sportifs » avec le *Vincennes Volley Club* ;

Après avis de la commission Sports et Relations internationales du 11 décembre 2019,

## DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve l'avenant n°2 joint en annexe, visant à modifier les créneaux horaires de mise à disposition des équipements sportifs attribués à l'association *Vincennes Volley Club* ;

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer ledit avenant à la convention

Pour extrait conforme,

Le Maire

***Signé***